

# Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE – Décembre 2016 – Rédac chef : P. Le Scouëzec

## Forte présence des assistantes maternelles

Vu la fécondité de notre région (2,1 enfants par femme), la garde des jeunes enfants est une préoccupation majeure. En Picardie, pour les parents devant faire appel à un mode d'accueil autre que la famille, le recours à une assistante maternelle est majoritaire, d'autant que les places en établissements collectifs sont limitées.

Cela peut d'ailleurs expliquer que l'offre en assistantes maternelles soit plus forte en Picardie ; on compte en effet 15,9 assistantes actives pour 100 enfants de moins de 3 ans dans l'Oise, 17,2 dans la Somme et 19,0 dans l'Aisne pour une moyenne nationale de 13,4. La majorité d'entre elles sont directement employées par les particuliers.

## Le chiffre du mois

**0,9%**. Telle est la part des surfaces consacrées en Picardie à l'agriculture bio en 2015. Cela classe la région en dernière position, derrière la Haute-Normandie et le Nord-Pas-de-Calais, loin de la moyenne nationale de 5,1%. Seules 273 exploitations s'y consacrent.

Certes, chaque année depuis 3 ans, 1500 à 2000 hectares sont converties à ce type d'agriculture, mais cela ne représente, en 2015, que 0,7% de la croissance nationale. C'est dire que notre retard s'accroît. Pourtant, la Picardie est un des greniers alimentaires de la France et de l'Europe et la qualité de ses produits devrait être une priorité. Mais personne ne la réclame en exigeant un plan de rattrapage de l'agriculture bio. On préfère se focaliser sur l'exploitation de 1000 vaches. C'est plus facile et ça évite de parler des vrais problèmes...

## Les bas salaires picards, une cause de la fuite des travailleurs vers Paris

En 2013, les salariés travaillant en Picardie (1) gagnaient en moyenne 30851 euros bruts par an, soit 2571€ par mois. C'est 11,7 % de moins que la moyenne nationale. Mais seule l'Île-de-France est au-dessus de cette moyenne, tant les rémunérations y sont élevées (44772€). La région est tout de même 2,6 % en dessous de la moyenne de la province.

La Picardie se situe ainsi au 9ème rang par rapport aux 13 nouvelles régions de métropole, derrière toutes ses voisines : bien sûr, la région parisienne mais aussi l'ACAL (de Reims à Strasbourg) avec 31801€ bruts, la Normandie (31452€) et les Hauts-de-France (31397€), ce qui signifie que les salaires sont meilleurs dans le Nord-Pas-de-Calais. Pourtant, la structure de l'emploi picard contribue à augmenter cette moyenne. En effet, seuls 13,5 % des salariés travaillent à temps partiel contre 15,0 % tant dans le Nord-Pas-de-Calais qu'au plan national.

Au sein de la région, les disparités sont fortes entre les départements. Le salaire moyen annuel brut atteint 32868€ dans l'Oise, ce qui le situe au 27ème rang national, nettement devant la Somme (30635€, 54ème rang) et l'Aisne (30262€, 63ème rang).

Ces chiffres correspondent aux rémunérations des personnes sur leur lieu de travail, c'est-à-dire travaillant en Picardie. Or, on sait que près du quart des salariés habitant la Picardie vont travailler hors de la région car il n'y a pas suffisamment d'emplois localement qui, de plus donc, sont faiblement rémunérés.

Ce phénomène contribue à nourrir les flux importants vers l'Île-de-France, en constante augmentation ces dernières années. D'autant que les salaires bruts moyens versés en région parisienne sont supérieurs à ceux de la Picardie de 25 % pour les cadres supérieurs, de 14 et 16 % pour les cadres moyens et employés et d'environ 9 % pour les ouvriers, qualifiés ou non. En clair, si les Picards sont les plus mobiles de France pour aller travailler, c'est aussi parce que le patronat local rechigne à les payer à leur vraie valeur !

(1) L'étude recouvre l'ensemble des salariés, sauf ceux des particuliers employeurs

## Enseignement supérieur

### La formation continue se développe

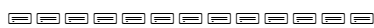
L'enseignement supérieur public accueille de plus en plus de salariés en formation continue. Ce qui est vrai au plan national l'est aussi en Picardie. Ainsi, en 2014, l'Université de Picardie-Jules Verne (UPJV) a formé 6729 salariés et celle de Compiègne (UTC) 367. Si elles ne représentent, à elles deux, que 1,9% du total national des stagiaires des universités, l'UPJV se situe néanmoins au 14<sup>ème</sup> rang sur 80 établissements.

De plus, la durée moyenne de ces stages est plus longue dans la région, avec 143 heures de nature pédagogique, et même une durée de 202 heures à l'UTC, contre 107 heures au plan national. Ces formations ont généré 2,8 millions d'euros de recettes dans l'année pour ces deux établissements, dont un million pour l'UTC.

## Les prix des terres, l'autre cause de la crise agricole

Le prix des terres est un des aspects de la crise agricole rarement évoqué, en Picardie moins qu'ailleurs. En effet, l'hectare de terres labourables et de prairies naturelles vaut dans la région, en moyenne, 7940 euros. C'est un des montants les plus élevés de France, situant la Picardie au 3<sup>ème</sup> rang national. C'est 32% plus cher que la moyenne nationale. En 18 ans, leur prix moyen a augmenté de 86%, beaucoup plus que l'inflation (26%). Ces terres atteignent même les 9000€/ha dans le Ponthieu et le Vexin et les 12000 €/ha dans le Santerre et le Laonnois.

Il en est de même pour les terres louées qui ont augmenté de 78% dans la région sur la même période, pour atteindre les 5950 euros l'hectare en 2015, soit le 4<sup>ème</sup> rang national. Mais, dans certaines zones, les loyers s'envolent : en plus de celles déjà citées pour les prix de vente, on peut ajouter le Tardenois, le Valois, le Plateau picard. Ces prix constituent une charge importante dans les coûts de production des petits paysans et un frein à la reprise des exploitations. Or, le prix élevé des terres est entretenu par les agriculteurs eux-mêmes, les plus riches, qui en tirent un revenu non négligeable. Cette situation met en évidence le manque de solidarité entre agriculteurs, sujet au combien tabou !



## L'insertion par

### l'économique très utilisée

Fin 2014, 5550 salariés en insertion travaillent, en Picardie, dans une structure d'insertion par l'activité économique (IAE), soit 4,3% du total national.

Une autre façon de souligner le recours plus fréquent à ce dispositif dans la région est de le rapporter au nombre de chômeurs. Ainsi, alors que le nombre de salariés en IAE pour 1000 demandeurs d'emploi de catégorie A, B et C est de 26 au plan national, il est de 32 en Picardie (30 dans la Somme, 31 dans l'Aisne, 35 dans l'Oise).

## L'échec de 10 ans d'apprentissage en Picardie

Jusqu'au bout, la gestion de l'apprentissage par le Conseil régional de Picardie, dirigée par les socialistes C. Gewerc et D. Cardon, aura été un échec. En effet, au 31 décembre 2015, on comptait 11030 apprentis, soit 1,9% de moins en un an. C'est le niveau le plus bas jamais atteint en Picardie depuis 10 ans ! Et dire que c'était une priorité de la Région, avec un objectif de 18000 apprentis, qui a, pour l'atteindre, largement arrosé financièrement les CFA et les dirigeants d'entreprises (100 millions d'euros en 6 ans) ! C'est encore, en 2015, l'une des plus fortes baisses du pays avec l'Auvergne (-2,0%) et PACA (-1,6%). Au plan national, les effectifs sont restés stables par rapport à 2014 (-0,2%).

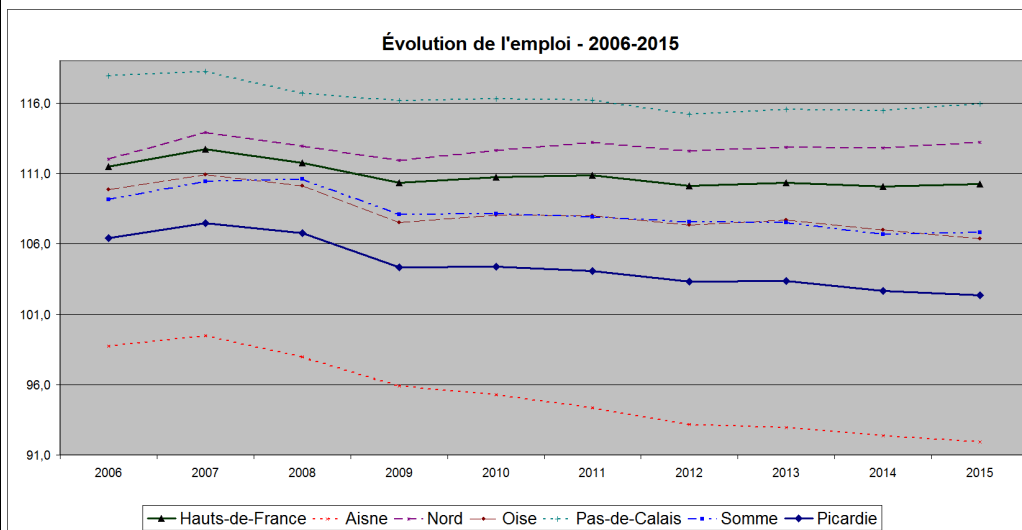
Cette évolution est due à la fois à une baisse plus rapide des apprentis du niveau secondaire (inférieur au baccalauréat) de -2,6% contre -2,2% en moyenne pour la France, et à une croissance plus lente de ceux étudiant dans l'enseignement supérieur, de +1,6% contre +3,8% au plan national. Ces derniers représentent désormais 33,2% du total des apprentis picards, un poids inférieur au taux national (35,5%).

Cette diminution globale est aussi due à un recul des entrées en apprentissage : elles étaient au nombre de 5798 en 2015, soit une baisse de -1,6%. Seules trois autres régions (sur 22) ont enregistré un tel phénomène.

Cette situation fait qu'au total, 4,7% des jeunes Picards ayant entre 16 et 25 ans étaient en apprentissage, soit un poids un peu inférieur à celui observé au plan national (4,9%). Cela situe la Picardie au 15<sup>ème</sup> rang national. Ce résultat confirme que la formation, qu'elle soit sous forme d'apprentissage ou continue, n'est pas une priorité des chefs d'entreprise picards !



## L'importante baisse de l'emploi picard masquée par l'évolution du Nord-Pas-de-Calais



Note de lecture : fin 2006, pour la Picardie, l'emploi était 6,4% supérieur à son niveau de fin 1989 (indice égal à 100). Fin 2015, il n'était plus supérieur que de 1,4%.

En 10 ans, de 2006 à 2015, l'emploi total (salariés et non salariés) dans les Hauts-de-France a diminué de 1,1%, alors qu'au plan national, il progresse de 2,5%. Mais cette évolution masque une forte différence entre la Picardie, qui a connu une baisse de -3,8% sur la période, et le Nord-Pas-de-Calais, où on observe un maintien (+0,1%). Ces écarts sont encore plus prononcés entre départements. Ceux de Picardie ont enregistré des pertes importantes : -2,1% dans la Somme, -3,1% dans l'Oise, -6,8% dans l'Aisne. La situation est nettement plus favorable dans le Pas-de-Calais (-1,7%) et surtout dans le Nord (+1,0%).

Par conséquent, la fusion des deux régions permet d'éviter de prendre en compte les spécificités picardes en matière d'emploi, notamment la faiblesse du développement du secteur tertiaire marchand. Cela rend d'autant plus sensible la question du tertiaire non marchand (l'administration principalement), qui recule déjà en 2016 dans la Somme du fait de cette fusion.